

COMMUNIQUÉ

Baccalauréat professionnel 2020 : des modalités qui doivent rester exceptionnelles

La forte augmentation, de plus de 11 points, du taux de réussite aux épreuves du 1^{er} groupe du bac professionnel en cette session 2020 ne peut a priori qu'inciter le SNUEP-FSU à féliciter les lauréat·es. Tout au long du processus de consultations organisé par le ministère sur l'aménagement des épreuves en raison de la crise sanitaire, le SNUEP-FSU a porté deux objectifs majeurs : maintenir l'équité entre les candidat·es face à l'examen, quelle que soit leur filière, leur établissement ou leurs classes, et tenter de préserver la « valeur » des diplômes tant pour l'insertion professionnelle que pour la poursuite d'études.

Les choix opérés par le ministère sur les modalités de prise en compte des résultats des élèves, et les quelques brèches qu'il a sciemment laissées ouvertes - permettant des ajustements très bienveillants des notes - ont probablement porté leurs fruits à ses yeux : valoriser, par une meilleure réussite globale à l'examen, le contrôle continu.

Pourtant, force est de constater que cette modalité permet surtout de rompre avec l'égalité des candidat·es face aux épreuves, favorisant certain·es selon la politique de collecte des notes menée par leur établissement d'origine. D'ailleurs, plutôt que de renvoyer à la session de septembre les candidat·es issu·es des lycées hors-contrat, en prenant aussi en compte le contrôle continu dans ces établissements, le ministre leur a ouvert la porte d'un traitement identique aux lycées publics ou privés sous contrat. Le SNUEP-FSU le dénonce et demande un bilan et un contrôle a posteriori.

De plus, même si le SNUEP-FSU considère que tout jeune mérite d'être encouragé et de progresser, l'excès de bienveillance sur les résultats d'examens peut lui aussi s'avérer contre-productif sur des diplômes devant attester d'un niveau de qualification, d'une part, et devant également permettre de poursuivre au mieux ses études. Gageons qu'après de premières réjouissances légitimes, les lauréat·es du bac pro 2020 ne soient pas victimes de discriminations liées à l'année d'obtention de leur sésame !

C'est pourquoi le SNUEP-FSU n'a de cesse de répéter que les aménagements pratiqués sur cette session impactée par la crise sanitaire devaient absolument rester exceptionnels. Il milite d'ailleurs depuis toujours pour des examens délivrés après des épreuves ponctuelles terminales, seules garantes de l'égalité entre candidat·es et susceptibles d'attester de la réalité du niveau atteint en fin de formation.